



Les utilisateurs de deux-roues sont remontés contre les ralentisseurs et terre-pleins centraux, jugés accidentogènes. PHOTO RÉMI PHILIPPON

Les aménagements routiers pointés du doigt

Marien REGNAULT
m.regnauld@dordogne.com

À la stupeur a succédé la colère. Alors qu'un homme de 46 ans a trouvé la mort jeudi soir route d'Angoulême, au Gour de l'Arche (lire DL d'hier), plusieurs voix, essentiellement celles de motards, se sont élevées contre les récents aménagements de cet axe, jugés dangereux pour les deux-roues.

Terminés fin juin, les travaux de la route d'Angoulême font toujours parler. Au Gour de l'Arche, la chaussée a été rétrécie, deux ralentisseurs et des terre-pleins centraux ont été installés, et la zone passée à 30 km/h, pour ralentir le trafic à cet endroit. Si cet objectif semble atteint, le nouvel aménagement semble malgré tout poser des problèmes de sécurité aux deux-roues.

« Un ralentisseur peut être dangereux »

« Les deux ralentisseurs sont très bien faits, il n'y a rien à dire là-dessus, analyse sur place Daniel Julliot, membre honoraire de la Fédération française des motards

■ Plusieurs voix se sont élevées hier, après le décès jeudi soir d'un homme à scooter, au Gour de l'Arche.

■ Les nouveaux aménagements route d'Angoulême sont pointés du doigt.

■ Pour la Ville, ces aménagements sont conformes.

en colère (FFMC) et spécialiste en enquête sur les accidents. *C'est loin d'être le cas de tous à Périgueux... Mais même bien conçu, un ralentisseur peut être dangereux. Si pour une raison ou une autre on doit tourner la roue alors que l'on est dessus, on perd le contrôle et c'est difficile d'éviter la chute.* » Et c'est vraisemblablement ce qu'il s'est passé

Pour Daniel Julliot, le vrai problème de sécurité pour les deux-roues vient des terre-pleins instal-



Pour Daniel Julliot, membre honoraire de la FFMC, les terre-pleins installés route d'Angoulême ne sont pas assez visibles et leurs rebords sont dangereux pour les motards. PHOTO MARIEN REGNAULT

lés entre les deux ralentisseurs. « Ils ne sont pas signalés, on ne les voit pas, et en plus la chaussée a été rétrécie à cet endroit-là, regrette-t-il. Il faudrait les peindre, ou mettre des panneaux, mais à l'heure actuelle ils sont dangereux, on arrive dessus sans voir le relief. Et puis, je ne comprends pas à quoi ils servent. Ils protègent un passage piéton en deux parties, mais de toute façon les piétons sont prioritaires et il y a déjà un feu pour eux. »

« En doublant, on est moins attentif aux piétons »

Sur la page Facebook de DL, plusieurs motards s'énervent aussi de ces aménagements, comme Didier Thomasson : « J'avais dit que les terre-pleins centraux n'étaient pas visibles et les responsables ont plus que tardé à installer les panneaux de contournement d'obstacles. On crée toutes les conditions pour faire tomber les deux-roues », indique ce motard expérimenté. Si la colère semble légitime, et

exacerbée après l'accident, le maire de Périgueux tient à apporter quelques précisions. « Ces aménagements ont fait l'objet de validation par des services compétents, et si la voie a été rétrécie, c'est dans un but de partage de l'espace public avec les piétons, pour ralentir le flux sur la chaussée, indique Antoine Audi. Quand on double en deux-roues une file de voitures, on est moins attentif aux piétons qui peuvent se présenter. »

Si dans le code de la route, rien n'autorise les deux-roues à remonter les files (1), la pratique est tolérée par les forces de l'ordre et largement pratiquée. Mais ce n'est pas sans risque. « Je suis moi-même motard, ajoute Antoine Audi, et le fait de rouler à moto me conduit à être très vigilant quand nous réalisons des aménagements de ce type en ville. »

1- Depuis le 1^{er} janvier 2016, un décret autorise les deux-roues à remonter les files jusqu'à une vitesse de 50 km/h. Une expérimentation pour une durée de quatre ans.

Les commerçants eux aussi touchés depuis les travaux

« On savait depuis que les travaux sont finis qu'il allait y avoir un accident. Seulement on ne pensait pas que ce serait si grave. » Serge Larroze-Chicot, fleuriste dont le magasin est situé à deux pas de l'endroit où a eu lieu l'accident, en veut à la municipalité de ne pas avoir demandé leur avis aux commerçants avant de lancer les travaux. « Le trafic est ralenti, mais en terme de

sécurité, on n'y est pas, poursuit-il. Rentrer dans notre parking (il y a trois commerces) est devenu trop compliqué, et ça, combiné avec l'étroitesse de la route, ça va amener d'autres accidents. »

« Pour moi, la route n'est pas assez large, appuie Laurent Gchwind, propriétaire de la boulangerie voisine. Et quand on voit comment les gens roulent à scooter... »

DÉCOUVERTE

Le charme d'Annesse-et-Beaulieu

PAGES 22 ET 23

LE TEMPS

Aujourd'hui



Demain

